

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 34 (1988)
Heft: 12

Artikel: La qualité de l'air en Suisse : un mélange particulier
Autor: Guggenbühl, Hanspeter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La qualité de l'air en Suisse

Un mélange particulier

Certains prétendent que la Suisse peut servir de modèle à l'Europe dans sa lutte contre la pollution atmosphérique. D'autres rétorquent que la teneur en gaz toxiques de l'air en Suisse dépasse les valeurs limites édictées pour la protection de la santé. Les deux ont raison. Mais notre air n'en est pas meilleur pour autant.

On peut relever plusieurs points positifs concernant la qualité de l'air en Suisse et la politique menée par notre pays pour lutter contre la pollution de l'air:

- Par rapport à sa population, la Suisse est le pays d'Europe qui connaît les plus faibles émissions d'anhydride sulfureux. Motif: grâce à des prescriptions sévères, la teneur moyenne en soufre des produits pétroliers utilisés dans notre pays est plus faible qu'à l'étranger. En outre, la plus grande partie des émissions d'anhydride sulfureux provient de l'industrie. Etant donné que la Suisse importe une bonne partie des produits finis et semi-finis provenant de l'industrie lourde ou de l'industrie chimique de base, de nombreuses cheminées fument pour nous en dehors de nos frontières.

- La Suisse impose, avec l'Autriche, les prescriptions les plus sévères d'Europe pour ce qui concerne les gaz d'échappement des voitures. Cependant, elle a environ dix ans de retard sur les Etats-Unis et le Japon. Il est vrai que ces prescriptions en matière de gaz d'échappement ne feront pleinement sentir leur effet que dans les années 90, car elles ne s'appliquent qu'aux voitures neuves.

- Dans l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair), la Suisse a fixé pour les émissions toxiques d'installations industrielles et

artisanales les mêmes valeurs limites que la RFA. Cependant, les délais accordés pour prendre des mesures d'assainissement sont tels que l'OPair ne déploiera ses effets de façon sensible que dans les années 90.

Les valeurs limites sont dépassées

Même si la Suisse est bien placée en comparaison avec les autres pays d'Europe, notre air est trop pollué. C'est ainsi que la teneur de l'air en différents toxiques gazeux (notamment en dioxyde d'azote et en ozone) dépasse les valeurs limites d'immission, qui ont également été fixées dans l'OPair afin de protéger notre santé. Dans des grandes villes comme Zurich et Bâle par exemple, il y a, en moyenne annuelle, deux fois plus de dioxyde d'azote que ne le permettent les valeurs limites d'immission. «C'est que les valeurs limites d'immission ont été fixées trop bas», prétendent certains. Certes, elles ont été fixées plus bas que dans la plupart des autres pays, mais pas trop bas: en effet, elles correspondent dans une large mesure aux valeurs d'immission recommandées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cependant, il n'y a pas que les chiffres qui montrent que l'air contient trop de toxiques. La nature et l'homme réagissent déjà: la forêt dépérit. Il faut en rechercher la cau-

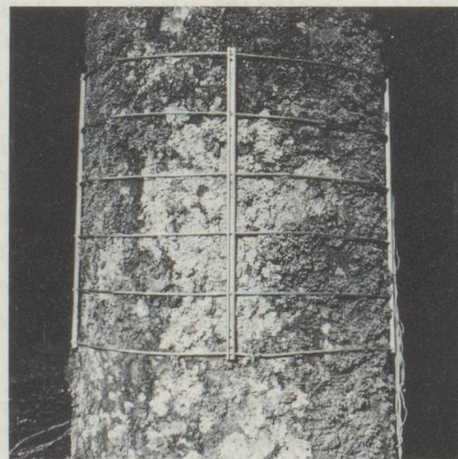
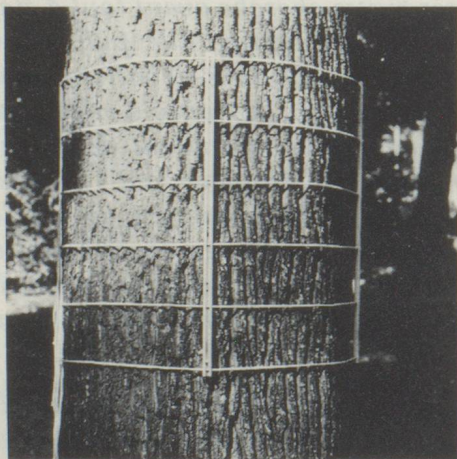


Affiche officielle de la campagne pour l'air commandée par l'OFPE.

se principale dans la pollution atmosphérique. La plupart des scientifiques sont d'accord sur ce point. En outre, les médecins constatent que les maladies de la gorge et des poumons, telles que les bronchites chroniques, ont fortement augmenté, surtout chez les enfants.

Nous sommes encore loin du but

En paroles, du moins, les écologistes, les économistes et les politiciens sont d'accord: il faut réduire la pollution de l'air en Suisse. Dans son rapport intitulé «Stratégie de lutte contre la pollution de l'air», le Conseil fédéral a fixé comme objectif, pour sauver la forêt, de ramener les émissions polluantes au moins au niveau atteint en 1960. En 1987, le Parlement s'est lui aussi rallié à cet objectif. En effet, l'examen des cernes des arbres a montré que l'état sanitaire de la forêt a commencé à se dégrader à la fin des années 50 déjà. Cependant, les mesures que le Conseil fédéral a déjà prises (normes concernant les gaz d'échappement, ordonnance sur la lutte contre la pollution de l'air) ou a l'intention de prendre ne suffisent pas pour atteindre ce but. Ce ne sont pas seulement les organisations d'écologistes qui l'affirment; les calculs effectués par l'Office fédéral de la protection de l'environnement (OFPE) le prouvent également, ainsi qu'une étude faite par Elektrowatt SA. Pour atteindre l'objectif fixé, les organisations d'écologistes demandent que l'on réduise à brève échéance, d'un tiers pour chaque produit, la con-



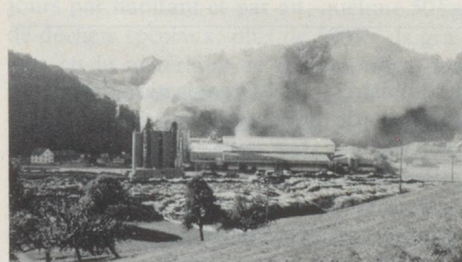
Les lichens sont environ dix fois plus sensibles à la qualité de l'air que les plantes ou l'homme. Ils servent ainsi de signal d'alarme pour la pollution atmosphérique. Là où les lichens ne se développent pas (à gauche, centre de la ville de Zurich), la pollution de l'air atteint un niveau critique; en revanche, dans les endroits où ils poussent parfaitement (à droite, à la campagne), l'émanation de produits polluants doit être minimale. Cette méthode de mesure a été développée dans le cadre du programme national de recherche 14. (Photos: Rolf Herzig)

sommation de carburants et de dissolvants par l'introduction d'un contingentement. Cependant, les clubs d'automobilistes et les associations de l'industrie opposent une vive résistance à une telle mesure. La majorité du Parlement s'oppose également à des mesures d'urgence aussi draconiennes.

Réduire les émissions

Cependant, personne ne conteste la nécessité de réduire notablement les émissions d'oxydes d'azote et d'hydrocarbures – tous deux toxiques – qui atteignent aujourd'hui un multiple des valeurs notées en 1960:

- Les émissions d'oxydes d'azote (NO_x) que l'on trouve dans l'atmosphère sous la forme de dioxyde d'azote, sont aujourd'hui trois fois plus élevées qu'en 1960. En Suisse, les trois quarts environ des émissions de NO_x proviennent du trafic routier motorisé, donc de la combustion de carburant. Bien que les normes relatives aux gaz d'échappement rendent le catalyseur obligatoire à partir de 1987 pour les voitures neuves, ce qui a pour effet de réduire progressivement les émissions de NO_x, il y aura encore, en 1995, deux fois plus d'oxydes d'azote qui s'échapperont dans notre atmosphère qu'en 1960.



Fabrique de bois aggloméré dans la campagne lucernoise: faire respecter les prescriptions pour la pureté de l'air n'est pas chose aisée. (Photo: Martin Urech)

Si l'on ne prend pas d'autres mesures, la moitié de ces émissions proviendront alors encore des gaz d'échappement (principalement des poids lourds). Le dioxyde d'azote est un gaz toxique qui peut notamment provoquer chez l'homme des lésions des voies respiratoires. Sous l'effet de la lumière solaire, l'oxyde d'azote se transforme en ozone, qui provoque en été la formation du «smog» que l'on craint tant et qui constitue, d'après ce qu'on sait aujourd'hui, l'une des causes essentielles du dépérissement des forêts.

- Les émissions d'hydrocarbures (HC) ont plus que doublé depuis 1960. 60% de celles-ci proviennent du groupe «Industrie et artisanat» et, à l'intérieur de ce groupe, 80% de ces émissions proviennent de l'évaporation

de dissolvants, qui sont utilisés par exemple pour diluer de la peinture et des vernis, pour dégraisser les métaux et pour le nettoyage chimique, ou encore comme colle ou comme liant dans la construction des routes. Environ 27% des émissions de HC proviennent du trafic routier, notamment en raison d'une combustion incomplète du carburant. Dès lors un contingentement du carburant et des dissolvants pourrait réduire rapidement et efficacement les émissions de HC.

Protection des eaux et du sol

Engrais et pesticides visés

Il y a vingt ans, l'eau était notre problème numéro un. La construction de stations d'épuration dans tout le pays a désamorcé la situation. Cependant, les lacs du Plateau avec leur surplus d'engrais reflètent que l'état de nos eaux n'est pas du tout idéal. Il reste beaucoup à faire, aussi en ce qui concerne la protection du sol.

Le souci de sauvegarder le milieu aquatique menacé par les rejets de la civilisation moderne fut le début de la prise de conscience écologique. Il a conduit, en 1953 déjà, à un article constitutionnel, concrétisé quatre ans plus tard par une première loi sur la protection des eaux (LPE), laquelle fut renforcée en 1971. Les effets de cette loi et des nombreuses ordonnances qui en découlent sont remarquables. Aujourd'hui, quatre habitants sur cinq sont raccordés à l'une des quelque 800 stations d'épuration (STEP) construites dans le pays ces vingt-cinq dernières années. Grâce à cet immense effort d'assainissement des eaux, pour lequel la Confédération, les cantons et les communes ont déboursé plus de 20 milliards de francs, on peut de nouveau se baigner dans des lacs qui n'offraient plus une hygiène suffisante, et pêcher des poissons nobles dans des rivières qu'ils avaient délaissées.

Trop d'engrais dans les lacs

Pourtant, on est encore loin d'avoir résolu tous les problèmes que pose la santé des eaux. Ainsi, les STEP ne suffisent pas toujours à rétablir la santé des eaux dans des délais raisonnables. Plusieurs lacs nécessitent des mesures d'assainissement supplémentaires. Le lac de Hallwyl, par exemple, reçoit des injections d'air et d'oxygène pur.

La plupart des lacs du Plateau souffrent d'un excès de phosphore, élément fertilisant qui fait proliférer les algues. Leur décomposition consomme beaucoup d'oxygène qui peut alors manquer aux poissons. Le lac de Lugano, par exemple, reçoit 2,5 fois trop de phosphore dans son bassin nord, et même 5 fois trop dans son bassin sud. L'élimination

de la formation d'ozone est d'ailleurs due, en partie, aux hydrocarbures.

Celui qui croit que la pollution atmosphérique se remarque à la fumée des cheminées et à la suie qui se dépose sur les cols des chemises a l'impression que notre air est pur en comparaison avec celui d'autres pays industrialisés. En effet, dans notre pays, beaucoup de polluants sont invisibles, mais souvent d'autant plus dangereux.

Hanspeter Guggenbühl

du phosphore dans les STEP et l'interdiction des phosphates dans les produits de lessive ont diminué substantiellement les rejets. Reste la source principale, l'agriculture, qui fait un usage abondant d'engrais riches en phosphore, dont une partie est lessivée par les pluies et s'écoule dans les rivières et les lacs.

Les activités agricoles sont aussi à l'origine de contaminations des eaux souterraines par les nitrates (utilisés comme engrais) et par certains pesticides. C'est ainsi que la découverte de traces d'atrazine – un désherbant – dans la nappe phréatique a fait de grands titres dans la presse. Autre exemple: il existe en Suisse bon nombre de communes où la consommation de l'eau courante n'est pas recommandée, notamment aux enfants, à cause de la teneur en nitrates.

Combattre la pollution à la source

Les engrais et les pesticides ne représentent qu'une partie des substances dont la fabrication, le stockage, le transport ou l'utilisation est dangereux pour les eaux de surface ou souterraines. Parmi les différentes ordonnances fédérales qui touchent à cet aspect, la plus spécifique est l'«Ordonnance sur les substances dangereuses pour l'environnement», entrée en vigueur il y a deux ans. Elle exige une étude d'impact sur l'environnement pour toute nouvelle substance de base. Elle précise aussi comment l'acquéreur doit être informé (marquage, mode d'emploi). Et elle limite l'emploi de nombreuses substances, telles que les métaux lourds, le pyralène et autres PCB, (des produits de protection du bois), ainsi que certains ingrédients des produits de lessive, etc.